Vol. L SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 23 MARS 1921 No 18

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA

EST PUBLIE ET IMPRIMÉ

TOUS LES MERCREDIS

Toutes comm[illegible]ations concernant le journal ou [illegible]imerie devront être adressées :

[illegible] Manitoba

[illegible] Avenue Provencher

SA[illegible]ONIFACE - MANITOBA

Téléphone : 1235

PAROLES DE MONSIEUR JOSEPH BERNIER

durant la discussion sur les amendements (Discours du Trône)

L'on semble se plaindre dans bien des quartiers de la longueur de la discussion sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône, et quelques-uns vont même jusqu'à exprimer l'opinion que cette discussion interminable a pour effet d'empêcher le réel travail de la Session.

Il est vrai que je suis l'un des coupables, mais que l'on me permette de dire que je ne partage pas du tout l'opinion de ceux qui croient que les discours prononcés dans ce débat n'ont pas une importance vitale.

A mon avis, c'est le contraire. C'est sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône que chaque député a pleine liberté d'exprimer ses opinions sur les questions les plus importantes qui agitent l'opinion publique ainsi que sur les besoins plus particuliers de son comté.

Cette discussion permet aux députés de la Chambre de se connaître les uns les autres, et je n'hésite pas à dire que quiconque a depuis quelques jours assisté aux différents comités qui s'occupent de législation spéciale admettra avec moi que nous perdons des heures à délibérer sur des Bills qui, après tout, n'ont qu'une importance très secondaire.

Il est vrai que nous faisons face actuellement à une situation nouvelle dans cette Chambre. Dans les années passées, et je prends ma part de responsabilité comme les autres, la discussion sur l'Adresse consistait en ceci : les députés favorables au Gouvernement prenaient les quelques heures qui leur étaient allouées à vanter les vertus du Gouvernement et à proclamer devant le pays que le Gouvernement au pouvoir était le seul ayant de l'intelligence, de l'honnêteté et l'idée de progrès. Quant aux députés de l'oposition, leurs moments étaient consacrés surtout à prouver que le gouvernement se composait de filous et d'incapables.

Il est clair aujourd'hui pour tout homme sensé qui veut voir, que l'atmosphère de cette Chambre a changé. A mon avis, il y a eu plus d'idées nouvelles de lancées par les différents orateurs qui ont pris part à la discussion que jamais encore dans les parlements précédents.

Nous ne pouvons manquer surtout de reconnaître l'importance de la nouvelle députation qui forme le bloc des travaillistes dans cette Chambre. J'avoue que je suis le premier à ne pouvoir me rendre aussi loin que ces députés le font dans leurs arguments et leurs conclusions, mais je n'hésite pas à dire que si nous voulons l'ordre, la paix et le progrès dans ce pays, nous devons chercher à bien comprendre la mentalité de ce parti, nous devons porter une attention toute spéciale aux théories que ces messieurs dévelopent avec une éloquence extra-ordinaire dans cette Chambre, et si je puis donner un conseil à l'élément qu'on appelle le Capital, je lui dirai: ne tournez pas le dos au travailleur, écoutez ses arguments et au lieu de le fuir, faites un pas de son côté, et en homme intelligent, faites-lui assez de concessions pour, si possible, arriver à une solution équitable des difficultés qui nous environnent actuellement sur ce terrain.

Je n'aime pas à entendre de la bouche des députés travaillistes cette expression "notre ennemi, le capitaliste"; mais je n'aime pas non plus à entendre de la part du Capital, comme toute réponse: "le Travailleur est trop exigeant, et il est inutile de discuter avec lui".

Ca n'est pas là le moyen par lequel nous arriverons à une solution du problème difficile qui fait face au monde dans notre siècle. A mon avis; nous qui, je pourrais dire, n'appartenons ni à la classe du capitaliste ni à la classe du travailliste, nous qui, dans cette Chambre, avons une oeuvre spéciale à remplir : la pacification du pays, nous devons faire notre possible pour nous tenir entre les deux et amener la bonne entente.

Le monde est en ébullition, et nous souffrons dans notre province de la même nervosité qui afflige tous les peuples. La vague de mécontentement qui depuis des années a tout bouleversé et nous a amené la plus affreuse guerre que l'histoire ait jamais vue, bouleverse nos populations, et cette vague n'est pas encore calmée.

Quand un député travailliste nous dit que le seul remède à l'état chaotique actuel, que le seul moyen de ramener l'ordre est la révolution, la substitution du gouvernement capitaliste par le gouvernement des travailleurs, je dis que le remède n'est pas à lui seule efficace. Il ne sera pas suffisant pour redonner la santé aux nations et aux classes malades.

Il est vrai, comme on l'a dit, que depuis quelques années, bien des trônes ont été démolis, mais que l'on prenne l'exemple seul de la Russie: le trône des tzars a été démoli, un gouvernement soviet lui a succédé, et voilà maintenant que le gouvernement soviet à son tour est en train de se faire démolir par une nouvelle révolution des travailleurs et du peuple.

Que l'on soit en faveur de quelque théorie que l'on voudra, l'inégalité des individus et des classes existera toujours, et l'on ne réussira jamais par la seule force de lois et d'édits humains à établir une coopération juste, l'ordre parfait parmi toutes ces inégalités.

Il faudra bon gré mal gré mettre en pratique les grandes lois de la justice et de la charité dont on parle beaucoup, mais que l'on semble peu enclin à exécuter.

Pour ma part, bien que je ne sois pas un révolutionnaire, je veux écouter sérieusement les arguments des représentants des travaillistes dans cette Chambre, et, reconnaissant tout le sérieux et l'importance de plusieurs arguments donnés par ces députés depuis l'ouverture de la Session, je dirai à ceux qui représentent le Capital et la grande industrie qu'il est de leur devoir de changer le mode de leurs opérations. Reconnaissons que lorsque le travailleur souffre, il a droit non seulement à la sympathie mais à l'aide généreux des autres classes de la société. Reconnaissons que bien souvent le travailleur a été provoqué, et disons-le carrément, le profiteur sans scrupule et avare, a été dans bien des cas la cause principale des grèves dont nous avons souffert et trop souvent aussi, malheureusement, il a été plus coupable que le révolutionnaire de la rue.

Cet état de choses doit changer. C'est à nous de nous donner la peine de chercher le remède. Pour moi, je répète ce que j'ai déjà dit, seul le retour aux principes sérieux de la religion du Christ nous ramènera à l'ordre.

Plusieurs députés ont déjà suggéré des remèdes. J'en profiterai pour donner le mien. Presque tous les orateurs qui ont adressé la parole jusqu'à présent se sont donné beaucoup de mal pour nous parler de Moise et de ses lois et pour nous dire que si nous nous soumettions à ces lois nous serions en mesure de trouver le bonheur.

Je veux bien le croire, mais j'ajouterai aussi qu'à mon avis il ne faut pas oublier que si Moise, dont la statue préside aux discussions de cette Chambre, fut un grand législateur, les lois qu'il tient actuellement dans la main sur une plaquette de pierre lui ont été données par un Etre qui lui est de beaucoup supérieur, je veux parler de l'Etre Suprême. C'est cet Etre, qui s'appelle Dieu, qui est l'auteur de ces lois, et si nous reportons notre pensée aux temps anciens, nous nous rappellerons que des centaines d'années après Moise, le monde était devenu si méchant que pour le sauver et le tirer de la ruine, ce même Dieu a dû descendre sur la terre et se faire homme. Il s'est appelé Jésus; il est mort sur la croix pour l'humanité, et il s'est appelé Jésus-Christ. En venant sur terre, il a fondé sa religion et il a établi son Eglise. Pour prouver sa mission divine, il est mort un vendredi et il est resussité le dimanche suivant.

Nous sommes tous des partisans de sa doctrine puisque nous sommes tous des chrétiens et, chose curieuse, chrétiens que nous sommes, nous voulons bien parler de Moise, mais nous n'osons pas parler de Jésus-Christ. Et bien! avec tout le respect que j'ai moi-même pour Moise, je suggère,—et je fais ma suggestion très sérieusement,—je suggère que l'on aille un pas plus loin : que l'on creuse une nouvelle niche au-dessus du siège de l'Orateur, que l'on mette dans cette niche la statue de Jésus-Christ et au bas, que l'on y place les dix Commandements de Dieu.

Nous n'aurons ensuite qu'à obéir à ces commandements dans la promulgation de nos lois, et je puis garantir que de cette manière nous ne tarderons pas à rétablir l'équilibre parmi toutes les classes, et que nous réussirons à ramener le calme, la paix et la prospérité dans cette province.

DISCOURS DE MONSIEUR JOSEPH HAMELIN

député de Ste-Rose, en réponse au Discours du Trône.

Monsieur l'Orateur.

En me levant pour prendre part à ce débat, je désire me joindre aux autres députés pour vous offrir mes félicitations au sujet du poste élevé que vous occupez dans cette Chambre. Je désire aussi présenter mes respects à l'honorable député de Winnipeg, madame Rogers, la première femme élue député dans la Chambre manitobaine.

Bienque je ne puisse prendre aucun crédit pour l'Acte qui a donné le droit de vote aux femmes dans cette province, je dois reconnaître comme l'a fait l'honorable député de Saint-Boniface que, une femme député représente bien un joyau dans la couronne governementale. Je suis de l'opinion que nous ne devrions pas seulement avoir un de ces joyaux, mais plusieurs, de manière à compléter la splendeur de cette magnifique salle d'assemblée. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'un solitaire est toujours d'une grande valeur.

Maintenant, monsieur l'Orateur, vous vous rappellerez qu'en plusieurs occasions durant la dernière législature j'ai prédit que le Gouvernement serait défait quand il se présenterait devant le peuple. Si vous comptez le nombre des députés élus en opposition au Gouvernement, vous avouerez que ma prédiction a été vraie.

La grande raison de la défaite du Gouvernement a été que le Gouvernement Norris a été trop extravagant et trop prodigue, avec peu ou aucun bénéfice pour le pays. Plusieurs fois dans cette Chambre, nous avons fait des représentations au Gouvernement au sujet des besoins des cultivateurs, spécialement ceux qui occupent la partie nord de la province, et particulièrement à propos des routes et des téléphones. Le Gouvernement n'a pas donné l'encouragement que nous demandions, et il me semble qu'il a plutôt donné son attention au développementt des grandes villes.

Par exemple, la magnifique bâtisse que nous occupons a été construite à un coût très élevé. Pour ma part, je considère que ceci met sur le dos des fermiers un poids très lourd à supporter, et la dépense que le Gouvernement actuel a faite pour meubler cette bâtisse et lui donner ce cachet indéfinissable.

Tout de mê;me, je dois avouer que je me sens très honoré d'avoir une place comme député au milieu de tout ce luxe. Je ne puis cependant faire autrement qu'exprimer mon regret quand je retourne dans la campagne et que je me trouve en face de nos mauvaises routes, et je ne puis dire autrement que pour moi il y a contradiction flagrante entre ce luxe qu'on trouve ici et le peu d'encouragement que l'on donne à la population qui habite la campagne au sujet de leurs routes et de leurs aures besoins. Sans notre classe agricole, que deviendraient nos villes? Vous reconnaîtrez comme moi que sans le cultivateur nous serions mis en face de la famine.

C'est pourquoi le peuple de cette province a fini par se rendre compte qu'une administration aussi extravagante que le Gouvernement actuel ne peut être encouragée plus longtemps sans être exposée à la banqueroute.

Non seulement, monsieur l'Orateur, le Gouvernement Norris a augmenté la dette provinciale de 27 à 51 millions en 5 ans, mais de plus, il a imposé une taxe directe qui a soutiré du peuple de la province plusieurs millions par année, et dans quel but? Pour moi, je ne vois qu'une seule réponse : simplement pour nommer des commissions et augmenter le nombre des employés dans le service civil. nombre d'employés qu'on a presque doublé. Souvent je me demande pourquoi il y en a autant. Ils ne travaillent pas tous, car quand je jette les yeux dans les galeries, je puis en voir plusieurs. Prennent-ils des notes pour le Free Press? je ne puis le dire. La seule conclusion est que, ils sont simplement ajoutés à la liste des amis politiques.

Monsieur l'Orateur, je soumets qu'il est grand temps pour les fermiers de prendre l'initiative afin de donner une administration effective et économique au bénéfice des fermiers et pour réduire les dépenses et le luxe des grandes constructions des villes.

Tous les députés de cette Chambre sont bien au courant des conditions présentes du coût élevé de la vie qui s'applique à toutes les classes, mais pour réduire ce coût élevé de la vie, on fait, porter le poids aux fermiers: sa production a été réduite, il ne peut trouver suffisamment pour nourrir ou payer la nourriture de ses animaux, et tout ce qu'il doit acheter est monté à des prix beaucoup lus élevés que jamais.

Je veux exprimer clairement à cette Chambre que la prospérité du Manitoba dépend entièrement de la prospérité des classes agricoles. Par conséquent, l'on ne devrait pas hésiter à faire des scrifices pour venir en aide à la classe agricole, et il est prouvé que si vous voulez que votre ouvrage soit bien fait, vous devez le faire vous-même.

L'honorable Premier Ministre a dit dans ce discours étrange qu'il a prononcé, il y a quelques jours, qu'il avait eu la coopération de toute la Chambre durant le dernier parlement excepté suran petit nombre de questions.

Monsieur l'Orateur, je tiens à dire que ceci n'est pas le cas. Durant la dernière Législature, les députés de l'opposition ont combattu presque toutes les mesures du Gouvernement Norris.

S'il dit, par conséquent, que nous avons coopéré avec lui, je dis qu'il fait erreur. Nous avons fait de l'opposition au Gouvernement à cause de son extravagance. Nous n'avons jamais cru qu'un gouvernement extravagant était un bon gouvernement pour le Manitoba, et c'est surtout les budgets extravagants du trésorier provincial que nous avons combattus.

D'année en année nos dépenses ont été augmentés d'une manière alarmante. En 5 ans, le coût de l'administration des affaires de la province a été presque doublé, et tous les autres membres du Cabinet ainsi que les partisans du Gouvernement ont toujours donné leur support à ses extravagances.

Je le répète, nous n'avons pas coopéré à ces dépenses. Je n'ai qu'à rappeler au Premier Ministre que dans une occasion toute spéciale les députés de l'opposition ont quitté cette Chambre encore pour protester contre les extravagances du trésorier provincial et pour protester contre la conduite du Gouvernement qui passait ses mesures sans s'occuper de nos protestations. Plusieurs fois, nous avons demandé les réductions; chaque fois que nous avons fait cette demande, le Gouvernement a même refusé de discuter avec nous. L'on a attendu que nous ayons fini de parler et alors, avec une majorité écrasante, l'on nous mettait hors de cause. Quand nous avons eu fini de considérer le budget, nous nous sommes rendus compte qu'il était inutile pour nous d'essayer d'arrêter cette extravagance. Nous faisions face à la force brutale. Alors, nous avons déposé sur la table de la Chambre un état démontrant que les dépenses pouvaient être réduites de un million, et nous avons quitté la Chambre pour protester, laissant au Gouvernement l'obligation de porter seul toute la responsabliité des mesures extravagantes du Gouvernement.

En toute justice pour moi-même, je dois dire que je n'ai jamais coopéré avec le Gouvernement sur ce point, mais, au contraire, que je me suis toujours opposé et que j'ai toujours protesté contre cette conduite extravangante qui a été la cause de la défaite du Gouvernement aux polls.

Maintenant, monsieur l'Orateur, dois dire que je ne suis pas ici par la grâce du Gouvernement Norris, car dans la préparation de la liste électorale de mon comté, si le Gouvernement n'a pas essayé de voler mon élection, quelqu'un l'a fait et je prétends bien prendre les moyens pour découvrir ceux qui ont fait la fraude. J'ai demandé la production des documents relatifs à cette élection; j'ai demandé qu'on les réfère au Comité des Privilèges et Elections. Je suis certain, monsieur l'Orateur, que des irrégularités ont été commises. Le Gouvernement dira peut-être qu'il n'est pas à blâmer, et que ce sont les officiers qui étaient en faute. Je ne dis pas que le Gouvernement est directement responsable, mais si les officiers nommés par le Gouvernement sont coupables, le Gouvernement qui les a nommés doit en accepter la responsabilité.

Maintenant, voici quelques-unes des irrégularités commises :

1o. Plusieurs ont signé des applications pour être mis sur la liste; plusieurs noms ont été omis sur la liste bien qu'ils étaient électeurs dûment qualifiés.

2o. Le Gouvernement a déterminé de telle manière les endroits où devaient se faire l'enregistrement, que plusieurs électeurs n'ont pu se rendre à ces endroits à cause des mauvais chemins et de la location du trritoire. Les bureaux d'enregistrement étaient très éloignés les uns des autres, et il était très difficile pour les électeurs

(A suivre en page 4)

TRADUCTION DU DISCOURS DE M. TALBOT

député de LaVérendrye, sur l'Adresse, en réponse au discours du Trône.

Monsieur l'Orateur,

En me levant pour prendre part aux débats sur le discours du Trône, je sens, qu'il incombe grandement aux députés faisant parti du Groupe des Fermiers, de saisir cette opportunité qui s'offre à eux, de discourir sur les questions d'intérêts de chacun de leurs comtés, comme sur des questions de généralités, sur les débats au discours du Trône, afin de dissiper, si c'est possible, l'incertitude qui semble exister dans certains milieux au sujet de ce groupe de Fermiers indépendants :

Mais avant d'attaquer ce sujet, M. l'Orateur, je désire rassurer la Chambre que je n'ai pas l'intention de parler aussi longtemps que mes amis les députés de Brandon et de Saint-Boniface, et que je me contenterai d'abuser de la patience de la Chambre pour deux jours seulement, au lieu de trois jours comme ces messieurs ont fait, mais avant de discuter les questions qui concernent notre parti, je désire réitérer publiquement, mes sincères compliments pour votre ré-élection comme Orateur de la Chambre, et je dois dire que l'unanimité avec laquelle votre élection fut faite, particulièrement en fce d'adversaire irréconciliables comme moi au parti dont vous faites parti, je dis que cette unanimité, démontre, et exprime une magnifique appréciation de la part de tous les partis, de la façon dont vous vous êtes acquitté de votre tâche pendant ces trois ou quatre dernières années, une haute confiance dans votre droiture, et votre impartialité, et pour ma part, j'ai été heureux de saisir cette occasion de vous prouver que je puis apprécier les qualités d'un homme, même que ce soit un adversaire, et que j'ai reconnu la manière franche et loyale, la haute droiture avec laquelle vous m'aviez toujours traité durant ces dernières années, quand le rôle de siéger sur les bancs d'une opposition aussi minime qu'était la nôtre n'était pas plus enviable.

Toutefois M. l'Orateur, en dépit de toutes mes bonnes intentions, je dois avouer qu'à un moment donné, j'ai sérieusement considéré la possibilité de suggérer un remplaçant pour cette haute position, mais j'espère que vous me le pardonnerez quand je vous aurai dit que ma seule préférence tombait sur notre seul et gentil député pour Winipeg Madame ogers,... mais après y avoir songé une seconde fois, j'ai conclu qu'il faudrait faire des changements importants avant qu'il nous soit possible de décider cette gentille Madame d'accepter cette haute position, comme par exemple, le chapeau de l'orateur, qui vous sied si bien à vous, devra subir certaine modification avant qu'aucune dame se décide de le porter,... et je suppose qu'il nous faudra consulter dame La Mode à ce sujet,... aussi une chose si importante, quoiqu'il n'en ait pas été fait mention dans le discours du Trône, devra nécessairement recevoir notre sérieuse considération durant la Présente session de la Législature.

Mais M. l'Orateur pendant que je parle de notre unique député féminin Madame Rogers, je tiens à reprendre un peu la critique de l'honorable Trésorier Provincial, quand il fit une allusion plutôt sarcastique au chef du parti Conservateur M. Haig parceque ce messieur avait osé opposer le suffrage des femmes en 1914, et cela m'a rappelé aussi l'attitude de mon ami de Saint-Rose, M. Hamelin qui aussi eut le courage d'opposer le projet, et se mit tout l'élément féminin à dos... je dois dire qu'il ne nous faut pas attacher trop d'importance car moi, pour un, je puis dire que quand la femme est concernée, je change souvent d'avis, et qu'il ne faut pas être tron sévère pour messrs Haig et Hamelin pourvu qu'ils scient répentants...

Maintenant, M. l'Orateur, l'hon. député de Brandon l'autre jour,, dans son discours, nous fit le résumé de ses impressions personnelles en faisant son entrée pour la première fois dans cette Chambre Législative, et discourut longuement sur le personnel de la Chambre... Moi, aussi M. l'Orateur, je désire faire part de mes propres impressions en entrant de nouveau dans cette Salle Législative cette année... combien différente de la dernière. 1èrement en cherchant mon nouveau siège, je vis que, au lieu de faire face aux Bancs ministériels comme les années dernières, je me suis trouvé rélégué aux derniers rangs dans les dernières tranchées, et sur le plus haut sommet, où il me serait des plus difficiles deviser et d'atteindre les bancs Ministériels, et qu'il faudrait être un tirailleur consommé pour atteindre le but désiré...

Est-ce que ces changements avaient été faits à dessein?... est-ce que le Gouvernement avait à se pleindre du résultat de nos efforts durant ces dernières années?... et de mon ami de Ste-Rose et de moi?... je pense, M. l'Orateur, que si tel était le cas... le Gouvernement avait exagéré notre adresse, car je m'aperçois à ma grande consternation que les membres du Cabinet ont tous échappé au désastre de la dernière campagne politique de la Province... et qu'ils en sont tous sortis sains et saufs... et je constate que notre tir aporté trop haut... et que inconsciement nous avons visé trop haut, oue ça passé pardessus la tête des Ministres, et que nous avons porté l'effroi et la terreur dans la deuxième et la troisième tranchée... mais là, je constate que nos coups ont presque annihilé tous les supporteurs du Gouvernement... et que si le Gouvernement n'était venu a la recousse pour renforcer les rangs en transférant les quelques députés ré-élus cette année, et qui l'année dernière siégeaient à la gauche de la chambre, je crois que le gouvernement ferait piteuse figure...

Aussi après avoir constaté tous ces divers faits à la droite... je me tournai instinctivement vers la Gauche de la chambre, et je vis ici trois groupes différents représentant presque toutes les opinions politiques de la Province...

1o, Le Groupe du Travail?... ce parti "Labor Party" M. l'Orateur qui ne consistait l'an dernier que d'un seul représentant, lequel représentant était quelque peu méprisé par les amis du Gouvernement, me semble cette année avoir envahi cette Chambre Législative en nombre imposant, et si nous devons les juger par ce qu'ils ont déjà fait depuis l'ouverture, ils feront certainement une force appréciable, spécialement quand ils sont conduits par un chef aussi habile et expérimenté que M. Dixon, et je n'ai pas la moindre hésitation à dire qu'ils donneront au Gouvernement des inquiétudes...

2o. Vient le Groupe Conservteur, ce Parti M. l'Orateur que le Gouvernement croyait défunt et enterré, je constate que ce Parti est ressuscité... et que si nous pouvons en juger par les représentants que nous avons ici parmi nous il nous faudra encore compter avec ce Parti...

3o. (Last but not the least) Vient le Groupe Fermier, ces 17 représentants qui aussi siègent à la gauche de l'Orateur, cette quantité encore inconue qui semble avoir pris naissance lors de la dernière bataille politique, qui semble avoir pris vie dans la fumée de la dernière lutte, presque tous de nouveaux députés, venant ici sous un nouveau nom, mais, venant ici toutefois, confiants et déterminés conscients de leur responsabilité et de leurs devoirs, poussés vers une nouvelle orientation, poussés par un public mécontent et dégoûté des conditions existantes... et demandant à ces nouveaux représentnats d'unir leurs efforts individuels pour réformer une situation de vie devenue intolérable dans les campagnes qu'ils représentent, et demandant à ces nouveaux députés fermiers de les soulager de cette taxe qui les écrase de sa botte inexorable, de ces taxes qui augmentent constamment et deviennient l'affolement général... de là, le besoin pour ces divers députés fermiers de se grouper, de là la nécessité de se former en parti, et de se faire un programme d'action, en vue d'améliorer les conditions de la Campagne, et d'amener à leurs électeurs les remèdes propres à changer le sort peu enviable de ceux qui se sont donnés la culture de la ferme, qui est notre principal industrie nationale.

En écoutant les députés du côté du Gouvernement, se louangeant pour les lois qu'ils ont passées durant ces dernièras années, et en se louangeant de la façon dont ces lois ont été administrées, on est porté à se demander si ces lois ont été appréciées du pays en général, et l'on doit répondre que non M. l'Orateur, car si l'on en juge par le résultat des dernières élections nous devons avouer que ces lois, et la manière dont elles ont été administrées ont été condamnées par 70% de la population de la Province... et on est porté a nocs de-

(A suivre en page 4)

LE REGIME SOVIETIQUE RUSSE

Paris.—Plusieurs journaux rapportent des récits de M. Hector Nicole, sur la situation en Russie. M. Nicole est un professeur de mérite. Avant pris son brevet d'instituteur vaudois, enseigné quelque temps dans l'un de nos villages et fait son école de recrues à Lausanne, M. Hector Nicole se laissa tnter par les lointains. Et voici que, ruiné par le bolchévisme, trainant l'aile et tirant le pied, comme tant d'autres de nos compatriotes, il vient de regagner les bords du Léman.

Sur la situation économique de la Russie, sur les exactions et les crimes sans nombre commis par le parti communiste, sur l'effroyable tyrannie qu'une poignée d'hommes sans scrupules fait peser sur la masse du peuple avec l acollaboration de régiments chinois et lettons grassement papés et nourris, M. Nicole dit ce qu'ont dit tous ceux qui reviennent de là-bas. Du moins tous ceux qui y ont vécu et souffert dès 1917.

Le gouvernement soviétique a bouleversé l'école de fond en comble. Il veut à tout prix s'emparer de l'enfant et pour cela l'arracher à sa famille, en faire sa chose, sa propriété, en disposer comme il l'entend pour atteindre plus sûrement ses fins politiques. Les parents prennent leurs repas aux cuisines de quartier, les enfants aux cuisines scolaires des foyers, des colonies. On ne se voit donc guère que le soir, quand on se voit, car car les heures de liberté son consacrées à la chasse au morceau de pain sans lequel malgré la manne officielle, on glisserait lentement dans la mort.

Plus d'écoles de commerce, de lycées, de gymnasses. Un seul type d'école. Comme il convient, puisque les élèves sont des moutards conscients, aucun travail quelconque, soit en classe, soit à la maison, ne sera imposé. Plus d'examens, plus de notes, plus de contrainte, plus de discipline, autant de marques de servitude. On vient en classe quand on veut, on la quitte à sa fantaissie et à la fin de l'année on se déclare promu. A Moscou, dans le quartier de Kamovniki les camarades Pozner et Poliansky, délégués par le Commissariat de l'Instruction, disent aux rares disciples qui consentent encore à franchir le seuil d'une école:—Ecoutez si vous voulez, chantez si ca vous fait plaisir et dansez si le coeur vous en dit." La gent écolière suivit à la lettre ces conseils libéraux. Le résultat immédiat fut une anarchie telle que le Commissariat lui-même dut fermer les écoles du quartier. Il est presque inutile d'ajouter que l'on ne changea point de méthode. Les pédagogues communistes ont une foi aveugle en leurs formules. Ils les promulguent. Ils y croient avec une ferveur mystique. Leurs dogmes sont intangibles. Périsse l'humanité plutôt que la doctrine!

Dans les classes, on n'a pas de livres, pas de cahiers, pas de cartes de géographie, pas un morcaeu de papier, réservé à la propagande, mais par contre un piano à queue réquisitionné chez des bourgeois envoyés "ad patres" par les voies les plus expéditives. Ces pianos servent surtout de canapé les soirs de représentation théâtrale ou de cinéma; sur le faîte et sur le clavier, huit personnes trouvent alors aisément place.

C'est le règne d'un matérialisme grossier. Plus de pitié pour la souffrance des autres; une insensibilité stupéfiante. L'école soviétique, comme d'ailleurs le spectacle de la vie ambiante, a amoindri la volonté, supprimé l'effort dans le travail, développé la paresse et tous les vices qui en découlent. "Le travail honnête, la science, le savoir ne servent plus à rien aujourd'hui, m'expliquait un groupe de jeunes gens que j'engageais à travailler sérieusement; pour gagner sa vie, il faut simplement n'avoir ni scrupules, ni remords, ni conscience." Après deux ans d'observations dans les écoles soviétiques russes, et dans divers milieux, je peux certifier que jeunes gens et jeunes filles quittent l'école sans rien savoir, ayant perdu jusqu'au désir d'apprendre, désemparés, incapables d'aucun travail productif. Et l'on comprend l'angoisse des parents dignes de ce nom qui voient leurs enfants désarmés, vaincus avait même d'être entrés dans la vie."

Note.—Il faut avouer qu'il y a là certaines analogies avec le système scolaire que certains grands éducateurs canadiens veulent implanter en notre pays. Une seule école, une seule langue, un seul enseignement et pas de morale.

N'a-t-on pas même tenté de faire des enfants la propriété de l'Etat, de violenter la nature en les forçant d'apprendre une langue qu'ils ne comprennent pas; en brisant le lien sacré qui unit la mère à l'enfant? Il y a des Bolchévistes ailleurs qu'en Russie.



CITY OF ST. BONIFACE

PROMULGATION OF BY-LAWS

NOTICE is hereby given that the Council of the City of St. Boniface has passed and approved of the different by-laws hereinafter mentioned.

No. 1267—Authorizing assignement of Tax Sale Certificate of Lot 554, Except 10 feet, DGS 76 Plan 224 to Hector McLean.

No. 1268—To open a certain lane through Lots in Block 33, DGS 80 89, Plan 386.

No. 1269—To open a public lane across Lot "G" as shewn on a plan of the R.C.M.P. in Manitoba, registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 433, and to open a public lane across part of Lot 309, as shewn on a plan of the R.C.M.P., in Manitoba, registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 433.

No. 1270—To authorize an assignment of Tax Sale Certificate to Malvina D. Bernier, of the W.½ of Lot 1049, R.C.M.P. Plan 76.

No. 1271—To authorize an assignment of a Tax Sale Certificate to Gustave Arthur Rocan of of Lot 2, Block 3, R.C.M.P. Plan 1239.

No. 1273—To determine the "Business Assessment" to be made upon the Corporations, Companies, individuals or Partnerships, liable thereto, and the "Business Tax" to be levied on said Assessment.

No. 1274—Authorizing the transfer to John Orr Newton of Lot 7, in Block 34, DGS 80, 81, and 89, St. Boniface, Plan 386.

No. 1275—To enble the City of St. Bonifce to borrow from Banque d'Hochelaga $600,000.00.

No. 1276—To create a lebt of One Hundred and Fifty Thousand Dollars ($150,000.00), by the issue of debentures for the purpose of paying a portion of the cost of the construction of a bridge across the Red River from the City of St. Boniface to the City of Winnipeg, commonly known as "The New Provencher Bridge".

No. 1277—To incur and create a debt to raise the amount necessary to pay the cost of further extending its waterworks system by the purchase and installation of new plant, water pipes, services and appliances and the work of excavation and constrnction, such debt to be in the amount of Fifty Thousand Dollars ($50,000.00).

No. 1278—To provide for assessment by special rate the cost of making a 20 ft Bitulithic pavement on Archibald St., between pavement on Marion street and South side of Rue Planquet.

No. 1279—To provide by special rate the cost of making a concrete pavement on Messier street, from the pavement on Messier Street, from the pavement on Archibald St., East to the first main-line track of the Canadian Pacific Railway.

No. 1280—To amend By-Law No. 1140, respecting licenses.

All persons are hereby required to take notice that any one desirous of applying to have such by-laws or any of them, or part thereof quashed, must make his application for that purpose to a Judge of the Court of the King's Bench sitting in Chambers, within two weeks next after publication of this notice, once a week, for three successive weeks in the newspaper called "Le Manitoba", or he will be too late to be heard in that behalf.

By Order,
Ernest GAGNON,
City Clerk.

St. Boniface, Man.
March 21st, 1921.

Le "Patriote de l'Ouest" entre dans sa onzième année avec le 9 de ce mois. Voici ce qu'écrit à cette occasion le P. A. F. Auclair, O. M. I., directeur du journal :

"A dix ans révolus un journal a déjà quelque expérience de la vie. Quand ce journal est une oeuvre, il sait que c'est un honneur immense de faire partie de l'Eglise militante et il ne peut que remercier la Divine Providence de lui avoir donné vie et acroissement au milieu de bien des obstacles. Il envisage l'avenir avec la même confiance. Il a pu souvent se tromper, mais son désir et sa prière seront toujours que l'ivraie de l'imperperfection humaine se mêle le moins possible à la pure semence de vérité qu'il jette dans le sillon laborieux.

"Accomplissant une oeuvre d'apostolat, le journal catholique a le droit de compter, il me semble, sur un double secours de la part de ses lecteurs: l'assistance de leurs prières pour qu'il tienne toujours haut et ferme le drapeau de la cause sacrée qu'il défend, l'assistance de toute leur influence, pour que se propage et s'agrandisse sans cesse sa famille d'abonnés."

Nous souhaitons au Patriote tout le succès possible car il fait une belle oeuvre dans l'Ouest Canadien.

EN GARDE CONTRE LA GRIPPE

Sérieuse épidémie d'Influenza dans tout le Canada

UN BON ETAT DE SANTE CONSTITUE LE MEILLEUR PRESERVATIF

Les "Fruit-a-tives" donnent de la Vigueur et de la Vitalité et ainsi protègent contre la Maladie.

Il est certain que la situation créée par l'épidémie d'Influenza qui sévit dans tout le Canada, constitue une grave préoccupation. Il est vrai que le nombre des cas n'est pas aussi grand qu'il était en 1918 et que l'épidémie, cette année, cause moins de souffrances et surtout moins de deuils cruels. Il n'en est pas moins vrai que chacun devrait se tenir sur ses gardes et se mettre en défense contre la maladie.

A Montréal seulement, du 20 Janvier au 19 Février, *trois mille cent vingt-deux cas* d'Influenza, dont cent trente-neuf mortels ont été signalés au Bureau de Santé.

Si l'épidémie s'était produite au commencement de l'hiver on aurait pu espérer que les grands froids en auraient eu raison. Mais éclatant à la fin de l'hiver, il est à craindre qu'elle ne se propage de façon redoutable. Il est en effet malheureusement certain que le printemps, avec sa boue, son humidité, ses changements de température qui font frissonner, constitue un ensemble extrêmement favorable aux rhumes, aux pneumonies, aux pleurésies, aux refroidissements dangereux.

Le meilleur préservatif contre l'influenza c'est encore un bon ÉTAT DE SANTÉ.

Tous ceux qui ne sont pas aussi bien portants qu'ils devraient l'être, ceux qui sont amaigris, ceux qui sont surmenés, fatigués par l'excès de travail, ou que la maladie a affaiblis, devraient faire tout en leur possible pour se remettre au plus tôt. Ce dont ils ont besoin, c'est un dépuratif du sang, un générateur de force comme les "Fruit-a-tives", l'étonnant remède à base de suc des fruits.

Le "Fruit-a-tives" régularise les fonctions du rein et de l'intestin, il force ces organes à éliminer de façon naturelle les déchets que la nature leur a donné pour rôle d'éliminer. Le "Fruit-a-tives" maintient la peau en activité et assure à l'organisme le bénéfice d'un sang riche et abondant. Le "Fruit-a-tives" tonifie et renforcit les organes digestifs, il aiguise l'appétit, il provoque un sommeil réparateur, il renouvelle la vitalité du système nerveux. Le Fruit-a-tives" contient tout ce que doit contenir un bon tonique pour purifier le sang, pour redonner des forces et pour régulariser les fonctions des organes éliminateurs, de manière à ce que l'organisme soit dans les meilleures conditions possibles pour résister à la maladie.

C'est le temps de vous refaire une santé et des forces, non seulement à titre de précaution contre les ravages de l'Influenza, mais aussi à titre de préventif contre la fièvre du printemps et contre l'inévitable réaction qui se manifeste chez l'individu lorsque se produisent les premières chaleurs. Procurez-vous aujourd'hui même une boite de "Fruit-a-tives" et remettez-vous-en à ce médicament à base de suc des fruits, de vous maintenir en bonne santé.

DISCOURS DE M. TALBOT

(Suite de la page 1)

mander si les deux partis Libéral et Conservateurs ont toujours dans le passé, été poussés par l'esprit de sauvegarder les intérêst du pays ou plutôt s'ils n'ont pas cherché à passer des lois qui paraîtraient plus populaires pour raison politique afin d'amener ou de manitenir tel ou tel parti au pouvoir... ce sont des questions que nous sommes aujourd'hui appelés à répondre, et je dois vous dire M. l'Orateur que le Groupe fermier que vous avez ici devant vous, devant sa vie à ce dissentiment général, sent la nécessité d'éviter les erreurs des anciens partis, et je suis sûr que si le Gouvernement, au lieu de chercher à rejeter l'ultimatum que lui a servi l'électorat aux élections dernières, en cherchait la vraie signification, et essay ait d'y remédier. Il pourrait peut-être espérer de survivre, mais si au contraire, il persiste à rester aveugle aux besoins du public, je crois que ses jours sont comptés.

Notre Groupe Fermier est uni sur certains principes, tels que définis dans le programme que nous avons mûrement étudié et unanimement adopté, ce programme définit notre route à suivre et notre conduite à tenir... nous ne prétndons pas avoir fait un programme parfait, non, et nous sommes parfaitement amenable à y faire subir certaines modifications que nous jugerons désirables, mais pour le moment ce programme symbolise les demandes les plus criantes des districts que nous représentons, et nous sommes unanimes et déterminés à faire tout en notre pouvoir pour les faire mettre en force. Quel est M. l'Orateur le besoin le plus urgent... c'est de remplir l'espace qui sépare le producteur du consommateur (c'est-à-dire le fermier) et cet espace est tel qu'aujourd'hui on proteste de toutes parts d'un côté les fermiers protestent parce que le culture de la ferme est devenue excessivement hasardeuse et d'un autre côté le consommateur crie que le coût de la vie est intolérable...

Aussi, M. l'Orateur nous sommes absolument déterminés à améliorer les conditions de l'agriculture, de l'élevage des bestiaux, et de l'industrie laitière dans nos campagnes, et nous sommes convaincus qu'en améliorant ces conditions nous contribuerons largement à ramener la prospérité de nos centres urbains.

On nous attaque M. l'Orateur de tous côtés... d'un côté, ce sont les membres du Gouvernement, et de l'autre, c'est leur fameux organe, (le Manitoba Free Press), et l'on prétend que ce nouveau groupe Fermier est composé d'élément douteux; on nous accuse même d'avoir des tendences radicales... Moi, entre autres M. l'Orteur, j'ai été dépeint comme ayant les plus sinistres desseins contre nos écoles nationales.. et comme nourissant le projet de leur entière destruction... et je suppose qu'on me considère plutôt propre a être incarcéré dans un cachot que de siéger dans cette Chambre Législative.

Notre Groupe Fermier M. l'Orateur est composé de "Hay Seeds" d'ignorants et quand on songe que dans ce groupe s'y trouve un prédicateur de la foi... un étudiant en droit... un ou deux contracteurs, un Agent d'immeuble, etc., et que tous ces messieurs réunis osent se donner le Nom de Fermiers Indépendants c'est même renversant... pour messieurs les membres du Gouvernement et et pour le Manitoba Free Press, mais M. l'Orateur, ce même Gouvernement il n'y a que quelques semaines n'envisageait pas ce groupe de fermiers d'un oeil auss horrifié, quand il espérait avoir leur support en chambre, quand il nous approchait en vue de faire un compromis pour qu'il leur soit possible au Gouvernement Norris de se maintenir au pouvoir... oh non, ce même groupe fermier, était alors très acceptable... Mais M. l'Orateur quand les électeurs de Lakeside décidèrent de faire de l'opposition au candidat de M. Norris, et que ce candidat fut choisi comme candidat Fermier Indépendant... oh alors... horreur, ce groupe fermier devint l'objet d'une sevère condamnation, et devint sujet à la plus sévère critique. Et alors on découvrit que ce groupe était composé d'un élément douteux, et devenait une menace pour la Province.

Pendant que le Gouvernement Norris donnait libre cours à son venin... quelle était l'attitude du Manitoba Free Press à notre égard?... ce fameux journal rivalisait en abus sur notre compte... un journal avec un tirage aussi considérable que le Free Press, et qu'on croierait devoir vouloir éclairer la classe populaire, et qu'on croierait conserver une certaine respectabilité et une certaine décence ce journal descendait aux plus infâmes bassesses pour tenir ses électeurs dans leur ignorance crasse, au lieu d'essayer de les éclairer, ce journal se trainait dans la boue, et rivalisait avec les membres du Gouvernement en pires vilenies afin de tromper les électeurs de Lakeside et faire élire le candidat de leur coeur l'hon. C. D. McPherson... mais M. l'Orateur permettez-moi de vous montrer quelle sorte de feuille de choux est le Free Press, et comme il est peu sûr de s'inspirer de ses écrits...

Dans son éditorial du 4 février dernier, l'éditeur du Free Press dans son article intitulé "Frankly Class Appeal" vous démontre ce qu'il pense de notre Groupe de Fermiers disant que nous n'avons aucun droit d'assumer de représenter les Fermiers, puisque nous sommes des prédicateurs de la Foi, des contracteurs des étudiants en droit, et des agents d'immeubles.. mais vous prendrez le même Free Press de la même date dans la même feuille deux colonnes plus loin. et dans un autre article intitulé "The Proper Policy" vous trouverez que les Fermiers Unis d'Ontario, ont parfaitement le droit de prendre n'importe qui pour les représenter, marchandes, avocats, etc., pourvu qu'ils endossent le programme politique du parti fermier... quelle contradiction, quelle éclatante stupidité de la part de cet éditeur qui se croit toujours si fin et infaillible... un jour noir est blanc, et un autre noir est blanc... ceci M. l'Orateur vous démontre que le Manitoba Free Press et le Gouvernement sont bien dignes du support l'un de l'autre... ils peuvent marcher ensemble, ils ont les mêmes tactiques ils ont les mêmes méthodes, il sont de la même école...

Quand je songe que le sort du parti Libéral dans cette Province repose entre les mins de ces messieurs... ce parti Libéral qui a si longtemps symbolisé les plus hauts principes d'égalité, de sincérité, et de liberté. Ce vieux parti qu'on avait appris à vénérer... et que je pense que maintenant son avenir est entre le pareils dépositaires... je ne puis m'empêcher que d'appréhender sa triste fin... je ne désire pas me faire prophète, et je préfère laisser entre les mains des électeurs de cette Province le sort du Parti Libéral, cela peut durer peut-être un peu plus longtemps, mais sa chute n'en est pas moins inévitable...

Je ne sais trop si je me trompe, mais il me semble que parfois, il se fait un mouvement en vue de fusionner les intérêts des fermiers de la Province avec ceux des Libéraux, c'est-à-dire, non pas des vrais Libéraux... mais des Norris sites... que deviendront donc M. l'Orateur les intérêts de ces fermiers.. .entre de pareilles mains ... je viens de vous donner une petite idée de ce qui adviendrait du mouvement fermier dans cette Province si pareille chose arrivait.

Je n'ai qu'un avis à donner aux cultivateurs... c'est de se tenir à distance du Gouvernement Norris s'ils veulent prendre leur juste part dans l'administration de leurs affaires dans la Province et je les préviens qu'un contract trop rapproché de Norris serait néfaste à leurs ambitions.

Mais M. l'Orateur, il y a quelques instants, je parlais de l'élection de Lakeside... et je dois dire qu'une élection, même une élection, même une élection partielle est toujours très éducatrice, surtout quand on en suit les débats attentivement. L'été dernier, M. l'Orateur, les électeurs de toute la Province rendirent un verdict de condamnation contre le Gouvernement ctuel, et cett condamnation ne fut pas peu décisive... le gouvernement fera-t-il encore appel aux électeurs de Lakeside sur leurs records, sur leur administration?... oh non... cela amenerait une nouvelle défaite pour le Gouvernement Norris comme l'été dernier... alors il faut changer la question, il faut coûte que coute, se masquer la figure, il faut se déguiser... il faut se déguiser... il faut arborer de fausses couleurs, et alors nous avons le spectacle de voir presque tous les ministres du Gouvernement faire appel à la sentimentalité des électeurs de Lakeside, faire appel a leur préjugés, soulever le cri de race et de religion, et poursuivre une campagne de fausse représentation et de vilenie et supporté par une presse indigne, decourir à toutes sortes de fourberies, da calomnies de mensonges pour atteindre leur but, ces mensonges et les calomnies allaient jusqu'à impliquer le groupe des fermiers Indépendants, aussi je déclare que quand un Gouvernement se voit forcé de recourir à d'aussi basses et méprisables tactiques, sa cause est joliment compromise, et je dois dire que j'ai même tracé ces déclarations faites publiquement par notre ministre d'éducation, du département où nos enfants sont supposés prendre une direction de conduite, où ils sont supposés prendre le bon exemple... et nous avons le spectacle de voir notre ministre d'éducation se présenter devant les électeurs de Lakeside et représenter des faussetés et des mensonges... je crois que la situation est excessivement grave quand les choses en sont rendues ainsi, et s'il faut recourir à de pareils procédes pour garder le pouvoir, je crois que le Gouvernement actuel est mieux qualifié, de la retenir, et moi pour un je ne lui envie aucunement la position et suis tout prêt à les laisser là ou ils sont.

Maintenant M. l'Orateur je désirerais me rappeler pour quelques instants au bon souvenir de l'hon. Trésorier Provincial qui a toujours occupé une si grande place dans mon coeur durant ces trois ou quatre dernières années d'abord il exprima l'autre jour sa sympathie pour les Canadiens Français et je dois dire que cela m'a un peu surpris, mais tout de même je tiens à l'en remercier, et à lui dire que nous apprécions beaucoup sa sympathie, mais nous apprécierons davantage des actions, aux sentiments, c'est très beau mais nous aimons mieux des actes, car je ne puis oublier que malgré toute sa sa sympathie pour notre cause, l'hon. Ministre en 1916 participa au rappel de la loi, abolissant l'enseignement du français dans nos écoles, et j'aimerais mieux que les marques de sympathie de mon Honorable ami se manifestent non pour la destruction, mais inspire plutôt de réparation... Il parla aussi d'une façon plutôt larmoyante de son ancien chef Sir Wilfrid Laurier, je dois dire que son affection se manifeste assez tard, car je me rappelle que en 1916, quand mon Honorable ami, dechira l'arrangement Greenway-Laurier, qu'il savait être une sanglante insulte à son vieux chef, il n'a guère manifesté de remords, ni même de considération d'affection envers son vieux chef Libéral, auteur de ce contrat, et à moins que ses sentiments ne soient plus pratiques qu'autre fois, ils ne nous servent pas à grand'chose.

Je désirerais maintenant faire quelques remarques sur les déclaration faites l'autre jour par l'Hon. Trésorier Provincial, quand il dit que le Gouvernement Roblin avait laissé $1,000,000 de piastres en comptes non payés en sortant d'office en 1914, je voudrais contredire ceci, non pas que j'aie aucune raison de défendre le Gouvernement Roblin, mais, parce que je crois qu'il importe que l'on sache la vérité, et surtout parce que plusieurs députés ici sont des nouveaux députés qui n'ont pas eu l'occasion d'étudier les comptes publics de ces quelques dernières années, aussi je dis que les comptes de 1915 démontrent que quand le Gouvernement Roblin sortit d'office il y avait non pas $1,000,000 en comptes non payés, comme le dit le Trésorier Provincial, mais $462,000 en plus le Trésorier Provincial ne dit pas que en 1918, à la veille de déclarer un énorme décit dans ses comptes courants de cette année, il alla chercher un fonds de réserve accumulé par l'ancien Gouvernement Roblin pour s'en emparer et le verser dans ses comptes courants afin d'accuser un état de compte passable pour cette année 1918, ce qui fait que au lieu que se soit le Gouvernement Roblin qui est en arrière de $1,000,000 c'est le Gouvernement orris qui restvraiment redevable au Gouvernement Roblin, par conséquent le blâme pour l'augmentation de notre dette comme l'augmentation pour les dépenses courantes de la Province sont applicables à la présente administration.

Encore un mot M. l'Orateur sur les abus de dépenser de si fortes sommes d'argent, tout près de $300,000 sous formes de Special Warrants, c'est comme vous le savez des sommes d'argent dépensées sans aucune autorisation de la Législature et je dis que s'il est permis à un gouvernement de dépenser $300,000 sans autorisation il lui est permis d'en dépenser l'argent de la Province devrait être découragée. M. P.-A. Talbot parla encore de ses listes électorales, où plusieurs électeurs avaient été privés de leurs droits électorale.

M. Talbot parla de ses listes électorales où plusieurs électeurs avaient été privés de leurs droits électorales durant les dernières élections et se propose de soumettre certains amendements à la loi afin de prévenir répétition de ces abus.

M. Talbot parla aussi de plusieurs planches du programme des Fermiers et conclut son discours en déclarant qu'il voterait pour l'amendement Haig au Discours du Trône, car, cet amendement est une expression d'opinion que nous sommes en faveur d'abolir la levée municipale et je suis partisan de réduire sinon d'abolir la levée municipale.

Belles paroles de M. Manion

Le docteur R. J. Manion, représentant fédéral de Fort William, a prononcé, samedi, un remarquable discours au Kiwanis Club d'Ottawa. Le député conservateur a traité avec éloquence des grandes questions qui solicitent actuellement de l'homme public.

Parlant de la question des langues, M. Manion a fait un beau plaidoyer en faveur du bilinguisme. Comme exemple, il a cité la Suisse et d'autres nations, qui demeurent unies et jouissen de la prospérité, bien qu'elles aient deux ou trois langues officielles. Personne n'en souffre, car le bilinguisme n'est pas et ne peut être un obstacle au progrès.

Abordant le sujet du canadianisme, le député de Fort William déclare que quatre solutions à la question nationale sont possibles: le Canada, dépendance de la Grande-Bretagne; le Canada, nation indépendante; le Canada, annexé aux Etats-Unis; le Canada, participant à un parlement impérial avec les autres dominions. Personnellement, M. Manion désire que seuls les Canadiens conduisent les affaires canadiennes, et il se dit fier du fait que le Canada est dans la Société des Nations comme entité propre et distincte.

Touchant la crise mondiale, l'orateur fait remarquer que les contions sont meilleures au Canada que partout ailleurs; le bolchevisme en Russie, la famine en Chine, la dépression financière en France, les difficultés de l'Allemagne, le chômage en Angleterre voilà autant de problèmes ardus pour chacun de ces pays, tandis que le nôtre est à l'abri de tous ces fléaux. Que notre pays continue l'Est et l'Ouest, dans un même pa- à grandir, dit M. Manion. Que triotisme, travaillent ensemble à édifier une nation toujours plus grande, de plus en plus prospère. —La Minerve.

DISCOURS DE M. HAMELIN

(Suite de la page 1)

de s'y rendre. Plusieurs électeurs qui avaient coutume de s'enregistrer et de voter à des bureaux situées près de leur lieu de résidence, ont été éloignés à douze milles plus au nord.

3o. Un bureau d'enregistrement d'après ce que l'on me dit, n'a pas été ouvert pendant tout le jour annoncé pour l'enregistrement.

4o. Quelques noms ont été enlevés des listes sans raison. Plusieurs de ces noms était ceux de voteurs qui avaient voté plusieurs fois et n'avaient jamais quitté le district.

5o. Et je dois dire que la majorité de ceux dont les noms ont été retranchés ou qu'on n'a pas inscrits sur la liste étaient surtout des électeurs bien connus comme étant mes amis.

Pourquoi, monsieur l'Orateur, ceci a-t-il été fait? Qui en est responsable? le gouvernement ou ses officiers?

Pour moi, cela ne fait pas de doute, quelqu'un a essayé d'empêcher le peuple de s'exprimer librement aux élections, et l'on a essayé de voler l'élection.

J'espère que le Comité des Privilèges et Elections pourra placer la responsabilité où elle doit l'être.

Quand le Premier Ministre nous menace d'une nouvelle élection, j'exprime l'espoir que ceux qui seront chargés de présider à cette élection seront des gens qui seront prêts à donner des listes honnêtes et complètes.

CONFERENCE IMPERIALE

Le premier ministre du Canada, en vue de la conférence impériale qui doit l'appeler à Londres l'été prochain, a déclaré à la Chambre des Communes qu'il lui serait agréable d'entendre exposer les vues de ses collégues de tous les partis, avant d'aller représenter le Canada dans cette importante tenue, qui, sans pouvoirs exécutifs et sans sanctions, peut cependant, exercer tant d'influence sur les destinées du monde britannique.

Le programme de cette prochaine conférence comporte l'étude des questions suivantes : 1. Le renouvellement du traité d'alliance conclu avec le Japon, en 1911; 2. Définition d'une politique navale, basée sur le principe de la coopération; 3, Etude de la politique étrangère de l'empire. Les délégués après la conférence, demanneront au parlement des nations soeurs de ratifier les conclusions auxquelles ils en seront arrivés à Londres.

Dans la situation actuelle, le rôle des premiers ministres des nations soeurs dans l'empire britannique, n'est jamais une sinécure. On le constatera encore une fois lorsque l'honorable Arthur Meighen, avec son talent supérieur et sa prudence caractéristique, abordera les derniers problèmes du programme soumis à l'attention des plus grands politiques de l'empire. Une chose est certaine, c'est que, quoi, quoi qu'il fasse, il ne donnera jamais satisfaction à tout le monde. C'est du moins ce qui ressort d'un récent discours d'un sous-chef libéral, qui déclare d'avance que le premier-ministre aura tort, sans trop savoir ce qu'il dira ou fera!

Dans plusieurs de ses apparitions devant des assemblées publiques, l'honorable Arthur Meighen a défini le principe sur lequel il règlera sa politique impériale. Il tient à coopérer, dans la mesure des forces et moyens du Canada, à la cohésion et à la grandeur de l'empire; mais il affirme que, dans cett coopération on ne devra jamais s'attendre à ce que le Canada consente à une diminution de ses vieilles ou jeunes prérogatives. Monsieur Meighen pense donc au Canada d'abord, qu'il croit servir en travaillant au maintient de la grandeur impériale.

Cette politique est dans la tradition de celle que suivirent tour à tour Sir Charles Tupper, Sir Wilfrid Laurier et Sir Robert Bordeu. Il s'est fait énormément d'agitation, depuis vingt ans surtout, contre les conférences impériales et ceux qui y prirent part. Nous verrons, à l'automne, si les préjugés commencent à faiblir ou s'ils ne font que couver sous la cendre. La discussion de la politique navale de l'empire et de la part que le Canada sera appelé à y prendre fournira l'occasion de cette preuve.



CITE DE ST-BONIFACE

AVIS RE ARRERAGES DE TAXES

La vente des terrains pour arrérages de taxes aura lieu vers le 30 avril prochain.

Tous les terrains sur lesquels il y aura plus d'une année d'arrérages seront vendus à cette date; la préparation de cette liste est déjà commencée et ce travail sera terminé vers le 15 mars. Si vous avez des paiements à faire veuillez communiquer immédiatement avec le trésorier ou avant cette date afin d'éviter les frais.

Le trésorier est authorisé à recevoir des paiements en à compte.

J. C. DUSSAULT,
Trésorier.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.

A NOS ABONNES

"NOS ABONNES SONT PRIES DE REFERRER A L'ETIQUETTE D'EXPEDITION AFIN DE CONSTATER SI LEUR ABONNEMENT EST EN REGLE OU S'IL EST DU. S'IL Y A ERREUR, NOUS LES PRIONS DE NOUS EN NOTIFIER. SI L'ABONNEMENT EST DU, NOUS LEUR SERIONS TRES RECONNAISSANT DE BIEN VOULOIR NOUS EN ENVOYER IMMEDIATEMENT LE PAIEMENT."